**FEDERATION ALGERIENNE DE TENNIS DE TABLE**

**REGLEMENT DU**

**CHAMPIONNAT D’ALGERIE INDIVIDUEL JEUNES**

**Article 01:** lors du championnat d’Algérie individuel jeunes seront disputés les titres suivants :

* Champion d’Algérie simple (Benjamins et Benjamines)
* Champion d’Algérie simple (Minimes Filles et Garçons)
* Champion d’Algérie simple (Cadets et Cadettes)
* Champion d’Algérie simple (Juniors Filles et Garçons)
* Champion d’Algérie double (Benjamins et Benjamines)
* Champion d’Algérie double (Minimes Filles et Garçons)
* Champion d’Algérie double (Cadets et Cadettes)
* Champion d’Algérie double (Juniors Filles et Garçons)

**Article 02 :** le championnat d’Algérie individuel jeunes se déroulera en trois (03) phases :

**Phases wilaya** : les compétitions se dérouleront sous forme de championnat de wilaya pour les huit catégories des deux sexes. Elle est qualificative à la phase régionale.

**Phase régionale :** les compétitions se dérouleront sous forme de championnat pour les huit catégories des deux sexes. Elle est qualificative à la phase nationale. Selon le quota suivant :

* **Huit (08) athlètes qualifiés par catégories et sexe : Régions Centre - Est, Centre – Ouest, Ouest, Est.**
* **Quatre (04) athlètes qualifiés par catégories et sexe : Régions Sud**
* **Quatre (04) athlètes choisis par la DTN dans chaque catégorie.**

**Phases nationale** : la phase nationale verra la qualification de quarante (40) joueurs par catégorie.

**Phase I** : Les quarante (40) pongistes qualifiés à cette phase seront répartis dans huit (08) poules de cinq (05) pongistes pour chaque catégorie, par tirage au sort tout en éloignant autant que possible les joueurs d’un même club sportif.

**Phase II** : Les deux (02) premiers de chaque poule seront répartir dans quatre (04) poules de quatre et joueront les matchs pour le titre.

**Phase III** : les deux(02) premiers de chacune des poules pour le titre, joueront pour le classement de 1 à 8.

Huit têtes de série parmi les participants seront arrêtées pour chaque catégorie par la DTN.

**Epreuve de Double**

Pour les épreuves de double des tableaux éliminatoires seront constitués par un tirage au sort intégral tout en éloignant autant que possible les doublettes constituées de joueurs issus d’un même club ou d’une même ligue de wilaya.

La composition des doublettes est ouverte.

**N.B :** pour les répartitions des athlètes de la phase DEUX et TROIS (tableau), se fait de la même manière que le criterium national individuel. En éloignant autant possible les joueurs d’un même club.